



## **REQUIS POUR LES NÉGOCIATIONS**

Une fois le matériel consigné à notre Coordination est évalué et approuvé, nous demandons les documents suivants afin d'officialiser la négociation:

### **PERSONNES PHYSIQUES:**

- 1.- Devis – selon le *modèle ci-joint* –
- 2.- Reçu – selon le *modèle ci-joint* –
- 3.- Fiche d'enregistrement de données bancaires – selon le *modèle ci-joint* –
- 4.- Attestation du registre de Propriété intellectuelle de l'œuvre audiovisuelle, émise par l'organisme respectif au pays d'origine.
- 5.- Photocopie du document d'identification du cédant.
- 6.- Attestation d'inscription sur le Registre de Réalisateur nationaux indépendants, émise par le Ministère de la communication et l'information (pour les vénézuéliens exclusivement)

### **PERSONNES MORALES:**

- 1.- Mémo d'entente, devis, ou offre.
- 2.- Fiche d'enregistrement des données bancaires – selon le *modèle ci-joint*–
- 3.- Attestation du registre de Propriété intellectuelle de l'œuvre audiovisuelle, émise par l'organisme respectif au pays d'origine.
- 4.- Acte constitutif et des modifications des statuts.

5.- RIF / NIT ou équivalent: le numéro d'inscription auprès de l'autorité de l'administration fiscale.

6.- Photocopie du document d'identification ou du passeport du représentant légal de la compagnie.

7.- Attestation d'inscription sur le Registre de Réalisateurs nationaux indépendants, émise par le Ministère de la communication et l'information (pour les vénézuéliens exclusivement)

**\*\* POUR L'ACQUISITION DE RÉALISATIONS NATIONALES:**

1. ENTREPRISES, SOCIÉTÉS MERCANTILES, ASSOCIATIONS CIVILES, FONDATIONS:

a. SI LA SOMME DU CONTRAT EST SUPÉRIEURE À 1.100 UNITÉS FISCALES:  
Certificat de solvabilité de travail

b. SI LA SOMME DU CONTRAT EST SUPÉRIEURE À 1.100 UNITÉS FISCALES:

i. Certificat de solvabilité de l'Institut national de coopération éducative (INCE, en espagnol).

ii. Certificat de solvabilité de la sécurité sociale.

iii. Certificat de solvabilité de déduction d'aide logement.

iv. Déclaration solennelle d'accomplissement des contraintes de travail.

2. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES:

a. SI ELLE POSSÈDE DES EMPLOYÉS NON-ASSOCIÉS

i. Certificat de solvabilité de travail

ii. Attestation d'accomplissement des contraintes, émise par Sunacoop (association des coopératives).

iii. Déclaration solennelle d'accomplissement des contraintes de travail.

b. SI ELLE NE POSSÈDE PAS D'EMPLOYÉS NON-ASSOCIÉS

- i. Attestation d'accomplissement des contraintes, émise par Sunacoop (association des coopératives).
- ii. Déclaration solennelle d'accomplissement des contraintes de travail.

### **RENSEIGNEMENTS À CONSIDÉRER POUR TOUTE NÉGOCIATION**

- Nous n'exigeons pas d'exclusivité.
- La validité du permis commence avec la première diffusion du matériel.
- Une fois nous avons la facture commerciale en notre possession, le temps estimé pour le paiement en dollars est de six (6) mois comme minimum. Pour les paiements en bolivars, le temps des démarches est de soixante (60) jours ouvrables comme minimum.
- Le versement est unique, au lieu des paiements par fractions.
- Nous suivons les statuts de nos contrats, néanmoins nous sommes ouverts à observer certaines modifications suggérées par le cédant et de parvenir à un accord mutuel, pourvu que les dispositions légales ne soient pas affectées.
- La transmission est par télévision ouverte, câble, satellite, terrestre et Internet; cette dernière catégorie est seulement pour l'émission faite par VIVE TV à travers de son site d'Internet. Cette émission n'a pas la qualité nécessaire pour être téléchargée. Tout cela n'inclue pas les droits de Pay TV, Pay per View, Video on Demand, Near Video on Demand, bateaux, avions, trains ni hôtels.

- La juridiction du contrat ne pourra pas dépasser les limites de la République Bolivarienne du Venezuela.
- Les Masters devront être présentés en format digital, de préférence DV-CAM NTSC, ou BETACAM ANALÓGICO SP NTSC.

**VIVE**

Division de Réalisation Audiovisuel Indépendante et Externe  
Acquisition et évaluation des films

Av. Panteón. Edif. Biblioteca Nacional. Piso AP4. Foro Libertador.  
Parroquia Altagracia.

Caracas. República Bolivariana de Venezuela. Code postal 1010

TÉL: (58) 212-505 1615 - (58) 212-505 1798

E-mails: [coproduccion@vive.gob.ve](mailto:coproduccion@vive.gob.ve)

[vive.pni@gmail.com](mailto:vive.pni@gmail.com)

[coproduccion.vive@gmail.com](mailto:coproduccion.vive@gmail.com)

Website: [www.vive.gob.ve](http://www.vive.gob.ve)